

Existe t'il des interactions médicamenteuses avec mon

Certains médicaments peuvent augmenter les effets indésirables de votre traitement ou diminuer son efficacité.

 Par conséquent, ne prenez aucun nouveau traitement (même sans ordonnance) sans avis médical.

Parmi, les médicaments et aliments contre-indiqués, on trouve :

- Pamplemousse, orange amère (fruit, jus...)
- Milepertuis (infusion, tisane...)
- Certains antibiotiques, antihypertenseurs, antifongiques,...

Une surveillance périodique sera effectuée si vous êtes sous anticoagulants en raison du risque hémorragique.

 **Pensez à donner la liste complète des médicaments, plantes ou tisanes à votre médecin ou à votre pharmacien.**

Que faire en cas de déplacement ou de voyage ?

Pensez à prendre avec vous votre traitement en quantité suffisante. Pensez également à prendre votre ordonnance originale pour un éventuel renouvellement. En cas de décalage horaire, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Que faire en cas d'intervention chirurgicale ?

Il faut absolument signaler que vous prenez Asciminib SCEMBLIX® avant tout geste chirurgical ou de chirurgie dentaire (même une extraction dentaire).

Recommandations générales



Se laver les mains avant et après chaque manipulation des comprimés.



De préférence, ramenez les boîtes d'Asciminib SCEMBLIX® entamées et les emballages vides à votre pharmacie en fin de traitement.



Protégez-vous du soleil et évitez les expositions prolongées.



Une contraception efficace doit être poursuivie pendant la durée du traitement et jusqu'à 3 jours après l'arrêt. L'allaitement est contre-indiqué pendant le traitement.



Le médicament doit être conservé dans sa boîte d'origine, à une température ne dépassant pas 25°C, hors de la portée des enfants.

Contactez immédiatement le médecin en cas de :

- Difficultés à respirer ou à avaler
- Signes infectieux ou T° > 38°C



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

PÔLE PRODUITS DE SANTÉ
PHARMACIE

ASCIMINIB – SCEMBLIX®

Informations à l'attention des patients



PHARMA VILLE HOP

PHARMACIE A USAGE INTERIEUR
CHU de BORDEAUX

Mail : pharmavillehop@chu-bordeaux.fr

Téléphone :

Site Haut Lévêque : 05 57 65 64 95

Site Saint-André : 05 57 82 25 44

Site Pellegrin : 05 56 79 55 03



Votre médecin vous a prescrit Asciminib
SCEMBLIX® pour la prise en charge de votre
hémopathie

Présentation et conditions de prescription

Asciminib SCEMBLIX® se présente sous la forme de comprimés dosés à 40 mg. Il est prescrit par un médecin hospitalier spécialiste et est disponible uniquement en pharmacie de ville. Il est nécessaire d'anticiper le renouvellement des ordonnances plusieurs jours à l'avance.

Comment agit mon médicament ?

Asciminib SCEMBLIX® agit en bloquant une protéine responsable de la survie et de la multiplication des cellules leucémiques, la protéine BCR-ABL1. Il inhibe spécifiquement la liaison de cette protéine en se fixant à un emplacement différent des autres traitements prescrits dans la même indication.

Comment dois-je prendre mon médicament ?

Asciminib SCEMBLIX® se prend par voie orale avec un verre d'eau :

- En deux prises par jour
- Sans nourriture, 2h après le repas ou 1h avant
- A distance d'un repas gras (plus de 3h)
- A heure fixe



Ne jamais arrêter le traitement ou modifier le rythme d'administration sans avis du prescripteur.

Les comprimés ne doivent pas être pris avec **du jus de pamplemousse** ou **d'orange amère** ni avec des produits à base de **Millepertuis**. Ils doivent être avalés entiers et ne doivent être ni écrasés, ni croqués, ni mâchés.

Que dois-je faire en cas d'oubli ou de vomissement ?

Si vous avez oublié une prise, **prenez la dose dès que possible le même jour dans les 6 heures qui suivent la prise habituelle**, avec un retour à l'heure habituelle le jour suivant.

Ne jamais doubler la dose suivante dans le but de rattraper une dose manquée.

En cas de vomissements après la prise, ne reprenez pas la dose du jour et ne doublez pas la dose suivante.

Quels sont les principaux effets indésirables liés à ce traitement ?

Les effets indésirables suivants sont fréquents mais non systématiques, ils varient en fonction des personnes. En cas de survenue des symptômes suivants, informez votre médecin ou votre infirmière coordinatrice (IDEC).

- **Troubles gastro-intestinaux** : Nausées, vomissements, douleur abdominale, diarrhées, perte d'appétit, modification du goût
- **Crampes musculaires, douleurs articulaires**
- **Troubles de la vision** : sécheresse oculaire, conjonctivite
- **Signes d'infections** : fièvre, frissons, toux, maux de gorge, brûlure urinaire

Vous pourriez peut-être voir sur votre prise de sang :

- Diminution des polynucléaires neutrophiles (globules blancs), peut être responsable d'infection
- Diminution des plaquettes, peut être responsable de saignements
- Augmentation des enzymes hépatiques (ALAT, ASAT) : trouble de la fonction hépatique

Ce médicament provoque-t-il une chute des cheveux ?

Ce médicament ne provoque pas de chute des cheveux.

Comment prévenir et gérer la survenue de ces effets indésirables ?

Signes d'infection : en prévention des infections, limitez les contacts avec les personnes infectées/contagieuses. Se laver fréquemment les mains ; désinfectez soigneusement toute plaie. Contactez votre médecin en cas de signes infectieux : fièvre > 38°C, frissons ou sueurs, toux, brûlures urinaires...

Troubles digestifs :

- En cas de diarrhées, évitez café, boissons glacées, lait, fruits et légumes crus, céréales, pain complet et alcool. Buvez si possible 2L par jour (eau, thé, bouillons).
- En cas de constipation : buvez si possible 2L d'eau par jour. Privilégiez une alimentation riche en fibres (légumes verts, fruits, fruits secs).
- En cas de nausées, vomissements : buvez entre les repas ; évitez les aliments frits, gras, épicés ; mangez lentement, faites plusieurs petits repas.

Diminution du nombre de globules blancs : surveillance de la prise de sang

Pancréatite : Surveillance de l'amylase et de la lipase sur la prise de sang

Hépatite : surveillance des transaminases sur la prise de sang

Crampes/douleurs musculaire : Hydratez-vous fréquemment. Limitez, si possible, les gestes répétitifs. Si ces symptômes sont fréquents, parlez-en à votre médecin.

Pour ces symptômes, une ordonnance de soins de support adaptés vous est remise par votre médecin oncologue. Si vous ressentez des effets non mentionnés, ou si ces effets sont sévères, n'hésitez pas à contacter votre médecin, IDEC ou votre pharmacien.